



## COMMENT PHOTOGRAPHER LES CHUTES ET CASCADES

<http://www.michelbury.com/>

**Formateur :** Michel Bury

**Niveaux :** intermédiaire et avancé

**Description de l'activité :** Photographier des chutes et des cascades est une expérience des plus agréables, mais qui présente des difficultés particulières. Cet atelier vous permettra de mettre en pratique une bonne partie du contenu de la conférence présentée par Michel Bury le 9 octobre 2013.

L'activité vise à vous permettre :

- d'apprendre à maîtriser la plage dynamique étendue des chutes et des cascades en une seule exposition;
- d'expérimenter différentes vitesses d'exposition en fonction de l'effet recherché, notamment à l'aide des filtres polarisant et de densité neutre;
- d'optimiser les techniques de cadrage, de composition et de gestion des couleurs afin de maximiser l'impact de votre image.



**Nombre maximum de participants :** 10 participants

**Date :** Atelier le 5 mai

**Heures :** Atelier 9h à 12h (les participants doivent arriver au point de rendez-vous au plus tard à 8h30)

**Endroit :** Parc régional de la rivière du nord

<http://www.parcriveredunord.ca/>

**Point de rencontre :** chalet du Parc régional de la Rivière-du-Nord (situé dans le stationnement). À noter que le professeur quittera le point de rencontre à 9 h pour se diriger vers la rivière.

**Température :** En cas de pluie, l'atelier est remis au dimanche suivant, soit le lendemain, si la météo le permet, sinon à une date à déterminer.

**Coût :** 45\$

**Exigences :** appareil photographique numérique - le participant doit très bien maîtriser les fonctions de son appareil photographique. Objectif ultra grand angle ou objectif zoom moyen, cartes mémoire, trépied, batteries bien chargées. Le déclencheur à distance est suggéré et un filtre polarisant est requis. Un ou des filtres de densité neutre sont suggérés.

Il est recommandé de lire avant l'atelier l'aide-mémoire de Michel Bury résumant sa conférence du 9 octobre 2013 sur les chutes et cascades. Vous trouverez ce document dans la section réservée aux membres du site web de l'APAL sous documentation.

[http://www.clubapal.com/images/PDFs/section\\_documentation/Aide\\_memoire\\_chutes\\_et\\_cascades\\_MBury.pdf](http://www.clubapal.com/images/PDFs/section_documentation/Aide_memoire_chutes_et_cascades_MBury.pdf)

**Inscription :**

- Réservée aux membres du club et sur place lors des rencontres du mercredi.
- Un membre qui annule son inscription à une séance de formation ne sera pas remboursé par le club.
- Il peut trouver un membre intéressé par la dite formation et ce nouveau participant paiera le montant de la formation à la personne qui annule sa séance de formation.
- Aviser la personne responsable de la formation pour la mise à jour de la liste.
- Nous demandons à tout participant d'arriver à l'heure. Une personne qui arrive en retard prend le cours où le professeur est rendu. Ceci afin de permettre au professeur de donner entièrement son cours et ainsi de ne pas pénaliser les autres participants.